

Un déménagement qui réduit l'espace de travail

La direction a présenté ce projet de déménagement des salarié.es de la DE IdF et de la DSCE du site de Bagnole vers le site New Noisy, ainsi que l'aménagement des espaces de travail. Le constat est à l'image de la plupart des dossiers relatifs à l'immobilier : optimisation des coûts pour l'entreprise et un bouleversement des conditions de vie et de travail pour les salarié.es. Ce déménagement prévu pour le mois de novembre arrive 5 ans après le précédent.

La direction prévoit un environnement de travail dynamique (flex office). Le taux de partage des positions de travail sera de 0,6 avec tous les risques inhérents de nuisance sonore. Il est difficile dans de telles conditions de se projeter dans des espaces inconnus où l'organisation du travail est chamboulée, et où les activités des salarié.es sont insuffisamment prises en compte avec le risque de conflit et de dégradations des conditions de travail. La CGT ne peut accepter des surfaces individuelles qui se réduisent.

Ce projet va à l'encontre de la politique RSE du groupe (Responsabilité Sociétale des Entreprises)



Nous avons consulté les salarié.es concerné.es et remonté les inquiétudes : positions de travail en flex office, nuisances sonores et thermiques, aggravation des temps de trajets globaux, conditions de travail sur le site, places de parking, places sur le restaurant inter entreprise.

S'agissant des aggravations de temps de trajet, les montants versés seront ceux prévus dans la Décision 14. La direction s'y tient mordicus depuis octobre 2014. Pourtant, le coût de la vie a fortement augmenté en 10 ans ! la CGT revendique donc la revalorisation de ces primes d'aggravation de temps de trajet.

Les élu.es du CSEE ont mandaté à l'unanimité une Commission santé, sécurité et conditions de travail temporaire portant sur les projets et sujets transverses à la DE et à la DSCE, afin d'apporter son expertise sur les impacts en matière de santé, sécurité et conditions de travail concernant ce projet. Cela permettra aux élu.es de rendre un avis lors de la réunion du CSEE du mois de mai.

LA DELEGATION CGT AU CSEE DE LA DO IDF